

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AMICALE
DES AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LOT-ET-GARONNE DU 31 JANVIER 2026**

La séance est ouverte à : 10 h 12

La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport.

Pouvoirs : 38

Rappel : conformément à l'article 18 des statuts, les membres de l'Amicale ne peuvent disposer de plus de 3 pouvoirs. Les pouvoirs sont donc répartis de la façon suivante :

- Céline BATLLO : dispose des pouvoirs donnés par Marion CLAVIER, Sandrine PARIS et Brigitte BASCOULERGUE
- Christophe D'HENRY : dispose des pouvoirs donnés par Olga MATEJA, Marine BOUTET et Nadia GISOTTI
- Anaïs GASTON : dispose des pouvoirs donnés par Karine POLINARI, Vanessa MENSEAU et Jean-Michel TERRIEN
- Mireille GRAS : dispose des pouvoirs donnés par Muriel GAILLARD, Alain MARIA et Hélène GOUYGOU-SELVA
- Myriam LABOUYRIE : dispose des pouvoirs donnés par Daniel BORSATO, Antoine DELON et Danièle LACAZE,
- Jonathan MATIME : dispose des pouvoirs donnés par Sandrine TURCHET, Lise DURON et Jean-François DURON
- Jérôme MILLET : dispose des pouvoirs donnés par Cécile LEFEVRE, Dany DUTEY et Sanaâ RACHIQ PFAADT
- Benoît OLIVIÉ : dispose des pouvoirs donnés par Nathalie MASSARI, Krystel BARBEREAU et Sébastien GARCIA
- Séverine OLIVIÉ : dispose des pouvoirs donnés par Aurélie BONORA, Catherine BOUTAL et Sylvette LACOMBE PISTORE
- Stéphanie PECAL : dispose du pouvoir donné par Nathalie JEGOU-AVIGNON
- Patrick RIEU-PATEY : dispose du pouvoir donné par Jean-Christophe DAL MASO
- Cécile SEGHAIRIA : dispose des pouvoirs donnés par Aude ALTMAYER, Matthieu STIEVET et Eliane GOUTOULY
- Nadia STIEVET : dispose des pouvoirs donnés par Mylène CASTEX, Virginie QUINTARD et Marie GUILLAUMIN,
- Philippe TRAN : dispose des pouvoirs donnés par Bruno SERVENTI, Danielle GENTILLET et Jean-Claude VASSAL.

NB : 60 personnes y compris conjoints, enfants et accompagnants, ont ensuite pu bénéficier du repas et certains ont apprécié l'activité bowling qui a suivi. Nous avons pu découvrir que certains adhérents ont de fortes prédispositions de champions (les 3 meilleurs scores sont : 110, 95 et 94).

Nombre d'adhérents 2025 à jour de leur cotisation au 31 décembre 2025 : 499

Ordre du jour :

- > - Rapport moral et financier 2025 ;
- > - Rapport d'activité 2025 ;
- > - Budget prévisionnel 2026 ;
- > - Projets prévisionnels 2026 ;
- > - Cotisation 2026 ;
- > - Election du Conseil d'administration.

Mot du Président :

Le Président remercie tous les présents pour leur participation ce matin à l'assemblée générale ordinaire de l'AAmicale, notre bien commun.

Il présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2026 au nom des membres du Bureau Amicale.

Puis, il débute la présentation du rapport moral et financier de 2025 à l'aide de la projection d'un power-point.

Cette AG ordinaire sera suivie d'une AG extraordinaire pour faire évoluer nos statuts et notre règlement intérieur.

I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2025

1 – Une année sous le signe des évolutions

Notre association a connu des évolutions et modifications assez importantes ainsi qu'une baisse significative des adhésions (- 25%).

Cette baisse peut s'expliquer par diverses raisons :

- l'augmentation de la cotisation, qui est passée de 20 € à 30 €.
- un dernier trimestre 2024 et un début d'année 2025 de gestion très prudente qui ont conduit à limiter les prestations et à revoir les niveaux de participation ;
- la mise en place d'un nouveau modèle de gestion avec la plateforme numérique HelloCSE, la baisse naturelle du nombre de permanences, qui ont pu engendrer des incompréhensions et des hésitations ;

Il y a eu un gros travail des membres du Conseil d'administration pour proposer un panel de choix au niveau de la billetterie avec davantage d'activités.

L'Amicale compte 499 adhérents, répartis comme suit :

- 437 actifs soit 87 % des amicalistes, ce qui représente une proportion importante des effectifs en activité au Département (33 % sur 1 300 agents) ;
- 62 retraités soit près de 13 % des amicalistes.

Parmi ces adhérents, l'Amicale a enregistré 74 nouvelles adhésions (15 %) dont 5 en provenance de Lot-et-Garonne Ingénierie

En effet, pour rappel, l'Amicale a été conduite à faire évoluer ses statuts début 2025 pour intégrer, sur sollicitation de sa Présidente Sophie Borderie, Lot-et-Garonne Ingénierie, établissement public étroitement associé à l'activité du Département.

Evolutions des adhésions sur les 6 dernières années :

2020	2021	2022	2023	2024	2025
525	363	589	702	672	499

Malgré la baisse des adhésions, l'Amicale reste une des associations les plus importantes de Lot-et-Garonne. Il faut aussi penser que derrière les amicalistes s'agrègent les "ayants droits" (conjointes et enfants), ce qui, au total, représente probablement plus de 1 500 personnes qui bénéficient, à un titre ou un autre, de nos actions.

2 - Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association

Notre Amicale est une association loi de 1901, qui est née en 1995 de la volonté de quelques agents de la collectivité de proposer des actions en faveur de leurs collègues : le président cite les statuts, « dans les domaines culturel, artistique, touristique et sportif, sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative des activités de l'Association ».

Elle a toujours été animée par des bénévoles qui ont décidé de consacrer leur temps et leur énergie à l'intérêt général. C'est le même esprit qui nous anime aujourd'hui et nous sommes au service de nos adhérents : agents en activité, titulaires et contractuels, ou agents à la retraite, pour leur proposer des offres de loisirs et des services toujours diversifiés.

Nous avons à cœur à défendre des valeurs de proximité, de lien et nous préférons privilégier le partenariat avec les acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine des loisirs (cinémas indépendants, librairies indépendantes, prestataires d'activités de loisirs, commerçants, etc.).

Ces valeurs, le Conseil d'administration a souhaité les affirmer en les inscrivant dans le règlement intérieur qui vous sera soumis dans un deuxième temps.

3 - Le rôle majeur des instances de gouvernance et du bénévolat associatif

L'Amicale et les activités qu'elle propose reposent exclusivement sur le bénévolat très actif de ses membres qui prennent sur leur temps personnel pour faire vivre notre association.

Une petite équipe resserrée d'une vingtaine de personnes fait fonctionner l'Amicale et traite les demandes au quotidien.

Le président manifeste son estime et sa reconnaissance et celle de l'Amicale, à deux figures historiques présentes depuis les tout débuts, en 1995 :

- il s'agit tout d'abord de **Lise DURON**, entrée au Conseil d'administration dès l'origine. Lise a fait savoir son intention de ne pas poursuivre son mandat d'administratrice. Lise a toujours été présente à nos réunions et a toujours répondu présente quand on avait besoin d'elle pour tenir les permanences. Elle manquera à nos travaux et au fonctionnement de l'Amicale.
- Il s'agit ensuite de **Sylviane JESSÉ**, qui était parmi les premières adhérentes de l'Amicale. Elle a exprimé son intention de ne pas renouveler son adhésion. Le président cite une partie du message qu'elle a adressé à l'Amicale *"Pour moi l'aventure de l'Amicale prend fin, j'étais une des premières à en faire partie en 1995, j'y ai vécu de belles rencontres. Je souhaite longue vie à l'AMACD47 et une belle journée pour le 31 janvier 2026. Tous mes remerciements au Conseil d'Administration qui fait un travail admirable"*.

A notre tour, nous la remercions pour sa constante et longue fidélité, pour ses très aimables mots d'encouragement et nous lui souhaitons en retour une très belle continuation.

- Le président souhaite enfin adresser des remerciements sincères aux membres des deux instances statutaires de l'Amicale : le Conseil d'administration et le Bureau qui mettent en œuvre les décisions et orientent la politique de l'Amicale en faveur des adhérents amicalistes.

La vie statutaire de notre association est assez intense puisque le **Conseil d'administration**, composé de 18 membres, s'est réuni 6 fois au cours de l'année, les 10 février, 4 mars, 13 mai, 26 juin, 4 septembre et 11 décembre. Le Conseil d'administration a notamment délibéré à plusieurs reprises sur les nouvelles actions à mettre en place, sur les choix à faire en matière de voyages, sur les taux et montants de prise en charge des activités, dans une période où il a fallu gérer de façon très rigoureuse le budget et les moyens qui nous étaient alloués, tout en essayant de satisfaire au mieux les demandes des adhérents. Le Bureau et le CA ont également beaucoup travaillé sur le choix de la plateforme numérique d'offres et avantages de l'Amicale.

Ces délibérations sont retracées dans les compte rendus des conseils d'administration mis à disposition de tous les adhérents. Les compte rendus sont disponibles sur l'intranet et sur la plateforme.

Ensuite, est salué le rôle du **Bureau** composé de 6 membres issus du Conseil d'administration, qui est tout particulièrement impliqué dans la vie et le fonctionnement de l'Amicale : Bruno Serventi, son vice-président ; Mireille Gras sa secrétaire ; Jérôme Millet, son trésorier ; Nadia Stievet, secrétaire adjointe et Christophe d'Henry, trésorier adjoint.

Le président adresse un mot d'amitié tout particulier et de remerciements pour sa contribution à Bruno, vice-président, qui ne se représentera pas au prochain Bureau même s'il souhaite rester candidat au CA. Bruno doit faire face à diverses obligations, familiales notamment, qui, ces derniers temps, le tiennent éloigné de nos instances.

Le Bureau s'est réuni à de nombreuses reprises (8 fois) au cours de l'année, pour traiter de questions qui concernent principalement :

- La plateforme numérique de gestion d'offres et avantages de l'Amicale, projet majeur qui mobilise tout particulièrement Jérôme Millet et Christophe d'Henry, très investis auprès du prestataire HelloCSE pour améliorer continuellement le service et aboutir à un produit performant. Au-delà de l'offre de billetterie subventionnée par l'Amicale, la plateforme ouvre à tout un univers d'offres proposées par le prestataire qui contribue à améliorer le pouvoir d'achat des amicalistes ;
- Les projets spéciaux à mettre en place dont la célébration des 30 ans de l'Amicale et les offres spéciales qui en ont découlé, les chèques livre et le Pass'sport, la carte cadeau offerte à Noël à tous les amicalistes ;
- La nouvelle organisation des permanences assurées par les membres du Bureau ;
- La révision des statuts et du règlement intérieur présentés lors de l'AG extraordinaire ;
- Le point de suivi régulier de la trésorerie de l'Amicale.

A ces réunions statutaires se sont ajoutées diverses réunions thématiques informelles.

Malgré la mise en place de la plateforme numérique, le conseil d'administration a tenu à préserver un rythme de permanence une fois par semaine pour assurer l'offre de la billetterie non-dématérialisée et maintenir les contacts et le lien avec les amicalistes en les accompagnant dans leurs démarches.

4 - Les relations avec les institutions

L'Amicale est adossée au Conseil départemental puisqu'elle est principalement ouverte aux agents de la collectivité. Une convention de partenariat a été renouvelée en 2025 pour une durée de 3 ans. C'est ainsi que les remerciements du président vont tout naturellement à Mme la Présidente du Conseil Départemental qui, par l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle et la mise à disposition de moyens matériels (bureau, reprographie et affranchissements, téléphone, fournitures), marque l'intérêt de la collectivité pour notre association et ceux qui la composent. Le président la remercie à nouveau d'attribuer une subvention qui, malgré sa baisse en 2025, s'est élevée à 50 000 €. De la même façon, Lot-et-Garonne Ingénierie a contribué à hauteur de 400 € au prorata du nombre de ses agents.

5 - Les activités menées en 2025

Les permanences au local de l'Amicale à Saint Jacques :

Maintenues au rythme d'une fois par semaine, elles ont reposé principalement sur la bonne volonté et l'implication des administrateurs et administratrices **Mireille Gras, Nadia Stievet, Cécile Seghairia, Myriam Garbino, Jérôme Millet et Christophe d'Henry**.

Les relations avec l'Amicale sont également désormais possibles par l'intermédiaire du répondeur téléphonique en composant le 05 53 69 43 00 et en laissant un message vocal ou par l'adresse de messagerie amacd47@lotetgaronne.fr.

Merci à **Anaïs Gaston** qui assure une veille vigilante de cette messagerie et apporte les meilleures réponses possibles aux demandes. C'est elle aussi qui enregistre les adhésions annuelles et diffuse aux amicalistes toutes les informations et les offres.

Les activités de loisirs, sportives et culturelles :

Comme les années précédentes, la billetterie la plus demandée a concerné les cinémas CGR, Les Montreurs d'Image, Walygator, Le Monky, les Thermes de Casteljaloux et la piscine Aquasud.

Les abonnements et les ventes pour les salles de spectacles, les cinémas, le SUA, les entrées aux parcs de loisirs, les activités de loisirs pour les adultes et les enfants ont pu se maintenir également à un bon niveau.

Quelques chiffres significatifs :

Les amicalistes fréquentent de façon assidue les activités nautiques (piscines, thermes de Casteljaloux, Aqualand) et ont ainsi acheté **1122** tickets d'entrée.

1989 places de cinéma ont été vendues pour le CGR, les Montreurs d'Image, l'Utopie, Grand Ecran, Le Liberty, Le Plaza, Le Margot et Le Rex, sans oublier le ciné-chèque qui a été lancé en fin d'année sur la plateforme et qui rencontre un vif succès.

Les saisons culturelles des théâtres d'Agen, Villeneuve, Marmande-Le Comoedia ainsi que les spectacles du centre de congrès ont bénéficié à **58** adhérents.

Le festival Garorock, qui s'est tenu du 27 au 30 juin, a permis de contribuer à **166** entrées achetées par les amicalistes.

Au titre des activités de loisirs, quelques points marquants :

- **400** entrées et pass ont été vendus pour Walygator;
- **319** tickets ont été vendus pour le Monky ;
- **65** amicalistes ont vu les expositions proposées par le Bassin des Lumières, dans l'ancienne base sous-marine de Bordeaux ;
- **104** entrées à Happy Forrest, Z'animoland et Youpi parc ;
- **17** adhérents ont profité des entrées au Futuroscope.

Suite au partenariat conclu en 2025 avec Center Parcs, **146** billets ont été vendus pour profiter du site du domaine Les Landes de Gascogne à Beauziac.

Les séjours de vacances :

Il s'agit, avec les activités cités ci-dessus, de l'un des axes majeurs de l'action de l'Amicale. Le rythme des réservations auprès des prestataires de séjours retenus par l'Amicale est en diminution par rapport à 2024. Ceci s'explique par la baisse du nombre d'adhérents. Les amicalistes ont pu profiter de séjours d'été et d'hiver à des prix attractifs grâce à la contribution de l'Amicale pour 32 séjours répartis entre la montagne, la mer et la campagne.

Actions spécifiques en faveur de deux secteurs :

Au cours de l'année 2025, le Conseil d'administration a validé des opérations permettant aux amicalistes d'accéder aux domaines de la culture et du sport. Il a donc été décidé de renouveler l'action spécifique qui avait été mise en place fin 2021 pour soutenir **les librairies indépendantes locales et les clubs sportifs**, contribuant ainsi au pouvoir d'achat des amicalistes et à l'attractivité de notre association.

Cinq librairies d'Agen, Nérac, Villeneuve-sur-Lot et Marmande : Martin-Delbert, Dans Ma Librairie, Au Plafond, Livresse et le Gang de la Clé à Molette ont bénéficié de cette action. **274** adhérents ont acheté des chèques-livres d'une valeur unitaire de 50 € (soit 822 chèques) à un tarif très préférentiel de 20 €. Cette action, menée sur un temps limité, a reçu encore une belle adhésion avec un nombre élevé de commandes.

S'agissant des activités sportives, et afin de contribuer à lutter contre la sédentarité et essayer de ramener les pratiquants vers les clubs sportifs du Lot-et-Garonne, l'Amicale a contribué à hauteur de 30 € par personne aux frais d'adhésion à des clubs sportifs affiliés à une fédération. **115** amicalistes en ont bénéficié.

L'activité randonnée pédestre animée par notre administrateur Benoît OLIVIE a pu démarrer en octobre après le changement d'assurance de l'Amicale. Un petit groupe de randonneurs a parcouru l'itinéraire au départ d'Aubiac.

Les 30 ans de l'Amicale :

Les administrateurs ont souhaité célébrer les 30 ans de l'Amicale en proposant des actions spéciales pour les adhérents et leurs familles :

- La soirée spéciale Halloween à Walygator le 31 octobre : cette action, plus particulièrement destinée aux adolescents, a connu un succès mitigé mais les retours des participants ont été positifs (41 participants) ;

- La Féerie du Cirque de Noël à Villeneuve sur Lot le 6 décembre, qui s'adressait particulièrement aux enfants, a connu une belle participation et les avis ont été élogieux sur la qualité du spectacle (groupe de 105 personnes dont 45 enfants) ;
- Une carte cadeau de 30 € a été offerte à tous les amicalistes, utilisable pendant un an sur la plateforme (carte virtuelle) ou chez les commerçants locaux (carte physique).

Enfin, une tombola constituée des lots récoltés par nos administrateurs, et tout particulièrement Myriam Labouyrie, sera organisée au premier trimestre 2026 pour clôturer ce moment spécial de célébration.

Le catalogue des commerçants :

Une mise à jour des avantages proposés par les commerçants locaux est en cours. La liste actualisée sera prochainement portée à connaissance des amicalistes et sera régulièrement complétée par de nouvelles offres.

En marge de ces offres, Cécile et Mireille ont géré les commandes de parfum qui ont afflué pour les fêtes des mères, des pères et de fin d'année, en partenariat préférentiel avec la société Parfumerie Europe.

La communication :

La communication est un élément primordial de l'activité de l'Amicale car elle diffuse régulièrement des informations sur les actions menées, les offres et prestations proposées et plus largement sur la vie de notre association. Initialement publiées sur le site internet *Amicalecd47.fr*, les informations sont aujourd'hui présentes sur la nouvelle plateforme numérique, et relayées par des newsletters régulières envoyées à nos adhérents.

Le site internet initial subsiste néanmoins et est accessible à tous les agents du Département désireux de trouver des infos générales sur l'Amicale et ses activités.

La communication de l'association se concrétise également par des articles rédigés pour le magazine interne du Département, au rythme d'un article par trimestre ainsi que des informations générales diffusées sur l'intranet à la rubrique "Mes petits plus" (qui n'est accessible qu'aux agents en activité disposant de cet outil interne).

Avant de procéder au vote du rapport moral et d'activité, le Président a demandé à l'assemblée s'il y avait des questions, des observations ou suggestions.

Questions de l'assemblée / réponse :

- Q : Demande d'avoir des explications sur le fonctionnement de la plateforme ⇒ R : *Un tutoriel et une FAQ seront bientôt édités et portés à connaissance des amicalistes. Une assistance est également possible lors des permanences ou en envoyant un message à l'Amicale.*
- Q : Demande de précision sur l'utilisation de la carte cadeau de 30 € ⇒ R : *le sans contact ne fonctionne pas avec la carte physique. Lors de l'achat en boutique, il faut insérer la carte dans le terminal et saisir le code PIN communiqués lors de sa réception.*

- Q : Difficultés de connexions ponctuelles à la plateforme n $\Rightarrow$ R : *Selon le navigateur internet utilisé, ces difficultés peuvent apparaître. Il est conseillé d'essayer un autre navigateur lorsque ces soucis apparaissent.*
- Précision : l'application mobile est pratique pour l'achat de la billetterie. Toutefois, les demandes de contributions aux spectacles ou/et aux séjours de vacances doivent s'opérer uniquement sur ordinateur ou tablette.

Le rapport moral et d'activité est mis au vote : Adopté à l'unanimité.

Le Président cède la parole à Jérôme MILLET, trésorier, qui retrace la situation financière de l'association en 2025.

II- BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2025

L'exercice financier 2025 de l'Amicale a été marqué par la volonté d'assainir et de stabiliser nos finances tout en gardant en vue l'objectif de continuer à offrir aux amicalistes des prestations intéressantes et mener des actions pour le plus grand nombre.

La situation de trésorerie au 31/12/2025 est de 20 879,54 € au total, soit **548,87 €** de plus qu'au 31/12/2024 (20 330,67 €) :

- **Compte courant** : 11 414,77 € au 31/12/2024 et 1 272,58 € au 31/12/2025
- **Compte livret** : 8 543,70 € au 31/12/2024 et 19 606,96 € au 31/12/2025
- **Caisse** : 372,20 € au 31/12/2024 et 0 € au 31/12/2025

La trésorerie est donc quasiment là même entre fin 2024 et fin 2025.

Le résultat comptable de l'exercice 2025 présente quant à lui un excédent, à comparer avec le déficit de 12 302€ de l'exercice précédent.

*Dû à une erreur de requêtage des données, l'excédent de l'exercice est, après correction, de **8 701 €**.*

Cet excédent s'explique notamment par :

- **Des stocks de billetterie achetés en 2024 qui ont été vendus en 2025, constituant des recettes sans dépenses ;**
- **Une somme importante de charges payées en 2025 relatives et rattachées à l'exercice 2024 (près de 11 000 €) ;**
- **Des opérations qui ont eu en proportion autant de succès mais qui se sont révélées moins coûteuses qu'en 2024 (Garorock, Pass'sport, Chèque-livres) du fait d'un nombre d'adhérents moins important en 2025 ;**
- **L'absence de voyages en 2025.**

Malgré une baisse de près de 20% de la subvention du Département, les différentes réductions de charges évoquées ont pu dégager un compte de résultat excédentaire et permettre l'offre d'une carte cadeau à tous les amicalistes en fin d'année.

NATURE DEPENSES	MONTANT	NATURE RECETTES	MONTANT
ACTIVITÉS 2025	106 633 €	PARTICIPATION ADHÉRENTS	60 849 €
OPÉRATIONS (GAROROCK, SUA, PASS'SPORT, CHEQUE-LIVRES, WALLOWEEN, CIRQUE)	41 458 €		
COMMANDES GROUPEES (FUTUROSCOPE, BASSIN DES LUMIERES, PARFUMERIE EUROPE, ETC.)	9 044 €		
CARTE-CADEAU 30 ANS	14 850 €		
CONTRIBUTION SÉJOURS VACANCES	5 674 €		
CONTRIBUTION SPECTACLES	1 237 €		
BILLETTERIE	34 370 €		
FONCTIONNEMENT (PLATEFORME, ASSURANCES, FRAIS BANCAIRES, DIVERS)	3 764 €	SUBVENTIONS	50 400 €
CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	3 111 €	ADHÉSIONS	14 910 €
PROVISIONS (ORGANISATION AG, RELIQUAT SEJOURS/SPECTACLES, AUTRES CHARGES)	4 000 €	SOUTIEN ASSOS CREDIT MUTUEL	50 €
TOTAL	117 508 €		126 209 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025	8 701 €		

Questions de l'assemblée / réponses :

- Q : pourquoi 497 adhésions payantes et 499 adhérents ⇒ R : La différence de deux adhérents est due aux membres honoraires (les deux précédentes présidentes de l'Amicale) qui, par décision du Conseil d'administration, ne payent pas leur adhésion.
- Q : comment payer l'adhésion par virement ? Où trouver le RIB de l'Amicale ⇒ R : Les références IBAN ont été ajoutées sur le bulletin d'adhésion 2026.
- Q : l'an dernier, vous aviez annoncé la disparition de chèques vacances destinés à régler à l'agence le reliquat du voyage à New-York, lors de leur envoi par la poste. Qu'en est-il ? ⇒ R : Nous avons appris, il y a quelques jours seulement, qu'ils ont été volés car certains agents concernés ont été informés de l'utilisation frauduleuse de leur chèques-vacances.

Un dépôt de plainte va donc être fait par le Président de l'Amicale qui sera ensuite relayé à tous les amicalistes concernés afin qu'ils opèrent un dépôt de plainte similaire. Cette action collective permettra peut-être aux autorités judiciaires d'y donner suite.

En conclusion de ce rapport financier, une gestion rationnelle permettra de couvrir sereinement le début de l'exercice 2026 dans l'attente du versement de la subvention du Conseil Départemental.

Le compte de résultat 2025 est mis au vote : Adopté à l'unanimité

III- LES PROJETS 2026

1 - Les activités

Outre à minima, la poursuite des services proposés les années précédentes, l'Amicale envisage pour 2026 de mener une réflexion sur :

- une offre adaptée qui bénéficie au plus grand nombre et des actions nouvelles selon nos possibilités financières ;
- la réactivation d'un voyage : en fonction de la situation de notre trésorerie en cours d'année, nous discuterons en Conseil d'administration de l'opportunité d'envisager ou pas d'organiser un court séjour en 2026. Il est encore trop tôt pour se prononcer et les amicalistes seront informés en temps utile de ces éventuelles propositions.

2 - Cotisation 2026

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 26 janvier dernier propose de maintenir le montant de **l'adhésion à 30 € pour 2026.**

Il convient de préciser, qu'en contrepartie de son adhésion, la moyenne de contribution par amicaliste s'élève à plus de 100 € à laquelle s'ajoute les nombreuses économies générées par l'achat de prestations sur la plateforme. Le « retour sur investissement » est donc intéressant.

La période pour prendre une adhésion à l'Amicale débute **le jour de l'Assemblée générale jusqu'au 31 mai 2026.** Il est rappelé que pour les agents, notamment contractuels, qui arriveraient en cours d'année, la prise d'adhésion est possible à condition qu'ils répondent aux conditions de durée de contrat dans la collectivité.

L'accès à la plateforme HelloCSE sera prolongé pendant un mois pour permettre le renouvellement de l'adhésion sans interruption des prestations.

Le montant de l'adhésion 2026 est mis au vote : Adopté à l'unanimité

IV- BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Présentation par Jérôme Millet trésorier

Le budget prévisionnel est présenté sur une base estimée de 580 adhérents, avec l'assurance que le Département a voté, le 23 janvier dernier, une aide de 50 000 € lors de son budget primitif 2026.

OBJET	DEPENSES	RECETTES
SUBVENTION DÉPARTEMENT		50 000 €
SUBVENTION LOT-ET-GARONNE INGÉNIERIE		500 €
ADHÉSIONS		17 400 €
PARTICIPATION ADHÉRENTS AUX ACTIVITÉS		39 100 €
FONCTIONNEMENT AMICALE (dont frais assurance/banque, AG)	4 700 €	
PLATFORME BILLETTERIE	4 300 €	
BILLETTERIE (Garorock, cinémas, piscines, parcs de loisirs,...)	52 000 €	
OPÉRATIONS (commandes groupées, carte-cadeaux,...)	16 000 €	
CONTRIBUTION VOYAGE GROUPE	6 000 €	
CONTRIBUTION SÉJOURS VACANCES	6 000 €	
CONTRIBUTION SPECTACLES/CONCERTS DU 47	6 000 €	
CONTRIBUTION CHÈQUE-LIVRES	8 000 €	
CONTRIBUTION PASS'SPORT	4 000 €	
TOTAL	107 000 €	107 000 €

V- PROPOS CONCLUSIFS

Toutes ces actions et cette organisation reposent sur le bénévolat et l'implication de membres actifs, que le président tient à nouveau à remercier pour le temps personnel qu'ils y consacrent.

Toute l'équipe dirigeante veillera à nouveau à répondre au mieux aux attentes des amicalistes et à rester à l'écoute de vos suggestions.

L'ensemble des documents présentés et mis au vote à l'occasion de cette assemblée générale permettront de constituer le dossier de demande de subvention 2026.

L'assemblée générale ordinaire se poursuit avec le renouvellement du Conseil d'administration.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE

La liste des participants est jointe en annexe à la présente.

Pouvoirs : 38

Rappel : conformément à l'article 18 des statuts, les membres de l'Amicale ne peuvent disposer de plus de 3 pouvoirs. Les pouvoirs sont donc répartis de la façon suivante :

- Céline BATLLO : dispose des pouvoirs donnés par Marion CLAVIER, Sandrine PARIS et Brigitte BASCOULERGUE
- Christophe D'HENRY : dispose des pouvoirs donnés par Olga MATEJA, Marine BOUTET et Nadia GISOTTI
- Anaïs GASTON : dispose des pouvoirs donnés par Karine POLINARI, Vanessa MENSEAU et Jean-Michel TERRIEN
- Mireille GRAS : dispose des pouvoirs donnés par Muriel GAILLARD, Alain MARIA et Hélène GOUYGOU-SELVA
- Myriam LABOUYRIE : dispose des pouvoirs donnés par Daniel BORSATO, Antoine DELON et Danièle LACAZE,
- Jonathan MATIME : dispose des pouvoirs donnés par Sandrine TURCHET, Lise DURON et Jean-François DURON
- Jérôme MILLET : dispose des pouvoirs donnés par Cécile LEFEVRE, Dany DUTEY et Sanaâ RACHIQ PFAADT
- Benoît OLIVIÉ : dispose des pouvoirs donnés par Nathalie MASSARI, Krystel BARBEREAU et Sébastien GARCIA
- Séverine OLIVIÉ : dispose des pouvoirs donnés par Aurélie BONORA, Catherine BOUTAL et Sylvette LACOMBE PISTORE
- Stéphanie PECAL : dispose du pouvoir donné par Nathalie JEGOU-AVIGNON
- Patrick RIEU-PATEY : dispose du pouvoir donné par Jean-Christophe DAL MASO
- Cécile SEGHAIRIA : dispose des pouvoirs donnés par Aude ALTMAYER, Matthieu STIEVET et Eliane GOUTOULY
- Nadia STIEVET : dispose des pouvoirs donnés par Mylène CASTEX, Virginie QUINTARD et Marie GUILLAUMIN,
- Philippe TRAN : dispose des pouvoirs donnés par Bruno SERVENTI, Danielle GENTILLET et Jean-Claude VASSAL.

Article 12 des statuts : le Conseil d'administration est composé de 10 à 20 membres maximum, renouvelé par moitié tous les ans (à l'exception des membres du Bureau élus pour 2 ans.)

Actuellement, le Conseil d'administration est composé de 18 administrateurs.

- Administrateurs non renouvelables cette année :
 - Brigitte BASCOULERGUE
 - Céline BATLLO
 - Lise DURON
 - Sébastien GARCIA
 - Anaïs GASTON
 - Nadine MONRREJEAU
 - Benoit OLIVIÉ
 - Cécile SEGHAIRIA
 - Frédéric VINCENT.
- Administrateurs renouvelables cette année : les 6 membres du Bureau ainsi que 3 administrateurs sortants :
 - Christophe D'HENRY (Bureau),
 - Myriam GARBINO,
 - Mireille GRAS (Bureau),
 - Myriam LABOUYRIE,
 - Jonathan MATIME,
 - Jérôme MILLET (Bureau),
 - Bruno SERVENTI (Bureau),
 - Nadia STIEVET (Bureau),
 - Philippe TRAN (Bureau).
- Interrompent leur mandat par démission ou en ne se présentant pas pour un nouveau mandat, les administrateurs suivants (renouvelables ou non renouvelables) :
 - Brigitte BASCOULERGUE
 - Céline BATLLO
 - Lise DURON
 - Myriam GARBINO
 - Frédéric VINCENT

Il convient de souligner l'investissement de ces administrateurs et administratrices dans la vie de l'Amicale, quelquefois depuis de nombreuses années, et de les remercier chaleureusement pour les idées qu'ils ont apportées et le temps qu'ils ont pu consacrer aux travaux de l'Amicale.

- Souhaitent poursuivre leur mandat d'administrateur :
 - Sébastien GARCIA
 - Anaïs GASTON
 - Nadine MONRREJEAU
 - Benoit OLIVIÉ
 - Cécile SEGHAIRIA
- **Sont mis au vote les noms figurant sur la liste suivante pour le nouveau Conseil d'administration 2026:**
 - **Les candidats membres du Bureau :**
 - **Christophe D'HENRY**
 - **Mireille GRAS**
 - **Jérôme MILLET**
 - **Bruno SERVENTI**
 - **Nadia STIEVET**
 - **Philippe TRAN**

- Les administrateurs renouvelables qui sollicitent un nouveau mandat :
 - o Myriam LABOUYRIE
 - o Jonathan MATIME
- Les nouvelles candidatures :
 - o Joël BARRÉ
 - o Sébastien DELAUNAY
 - o Sabine ESPINASSE

Le Président propose de procéder à la désignation à main levée des nouveaux administrateurs dans le cadre de cette liste.

La liste de candidats est mise au vote : désignation à l'unanimité, ce qui porte à 16 le nombre d'administrateurs de l'Amicale pour 2026.

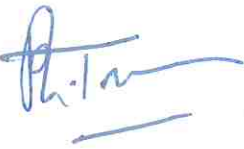
Le Conseil d'administration du 5 février 2026 procédera à la désignation du nouveau Bureau.

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 12h10.

Fait à Agen, le 12 février 2026

Le Président

Philippe TRAN



La Secrétaire

Mireille GRAS



Le Trésorier

Jérôme MILLET



